

# Bulletin Communal

## N° 26

Le 26 décembre 2024



### MAIRIE DE SAINT-FRÉGANT

120, Bourg  
29260 SAINT FRÉGANT

### CONTACTS

02 98 83 05 02  
[mairie@saintfregant.bzh](mailto:mairie@saintfregant.bzh)  
[urbanismesaintfregant@gmail.com](mailto:urbanismesaintfregant@gmail.com)  
<https://saintfregant.bzh/>

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h - 12h30  
Mercredi : fermée

### PERMANENCE DE MADAME LE MAIRE

Lundi et vendredi sur rendez-vous

### PERMANENCE DES ADJOINTS

Sur rendez-vous

### ECOLE PRIVEE SAINTE-ANNE ST FRÉGANT

02 98 83 05 03  
[eco29.st-joseph.kernoues@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco29.st-joseph.kernoues@enseignement-catholique.bzh)

### Relais Enfants Parents Assistants Maternels. REPAM :

[repamdeslegendes@gmail.com](mailto:repamdeslegendes@gmail.com)  
06 47 82 78 48

### DÉCHETTERIE

Lundi > Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h45  
Fermeture à 11h le 1<sup>er</sup> jeudi du mois

### SAMU: 15

### POMPIERS: 18 ou 112

### GENDARMERIE: 17 ou 02 98 83 00 40 Lesneven

### PHARMACIE DE GARDE: 3237

### RÉGIE DES EAUX LESNEVEN : 02 98 83 02 80

### ORDURES MENAGÈRES: 02 98 21 87 88

### ENEDIS DEPANNAGE : 09 70 83 19 70



### INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ le bulletin par mail.

Transmettre votre adresse mail à  
[mairie@saintfregant.bzh](mailto:mairie@saintfregant.bzh)

## Vie communale Buhez ar gumun

### Don Solidarité avec MAYOTTE

A la suite du passage du cyclone Chido, Mayotte vit une tragédie exceptionnelle. Les conséquences humaines, sanitaires, et matérielles ne sont pas encore connues. Les élus appellent à la solidarité nationale et nous vous mettons 2 liens internet pour faire un don avec la Protection civile ou la Croix rouge. **Protection civile** : <https://don.protection-civile.org/urgence-cyclone-chido>. **Croix rouge** : <https://donner.croix-rouge.fr/urgence-mayotte/~mon-don?frequency=once&amount=13000>

## Conseil municipal :

### Compte-rendu de CONSEIL MUNICIPAL du 19 décembre 2024

Le conseil municipal a approuvé le compte-rendu du 3 octobre 2024

#### 1- La Prestation de Service jeunes (PS Jeunes)

La convention, conclue pour une durée de quatre ans, a pour objet de définir et préciser les modalités techniques et financières de mise en œuvre de la PS Jeunes sur le territoire de Guissény, Kerlouan, Saint-Frégant et Kernouës, à destination des jeunes âgés de 12 à 25 ans. L'association Familles Rurales Guissény est affiliée au mouvement Familles Rurales dont l'objet est la promotion des familles et des personnes, pour le développement de leur milieu de vie.

#### 2- Aménagement du bourg « secteur Kéravézan/lavoir » : Lancement de la procédure

Il s'agit de la dernière tranche de travaux d'aménagement du bourg de Saint-Frégant afin de sécuriser et favoriser les déplacements doux. Une aire de détente et de pique-nique sera créée à proximité du lavoir. Le conseil municipal autorise le Maire à engager la procédure de passation des marchés publics et de recourir à une consultation.

#### 3- Projet d'installation photovoltaïque d'ombrières au terrain de football de Saint-Frégant

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur le projet photovoltaïque d'ombrières au terrain de football de Saint-Frégant. Le syndicat départemental d'électrification du Finistère (SDEF) sollicité pour cette réalisation délèguera le projet à « Ombrières en Finistère » société de projets créée par Energie en Finistère et See You Sun.

#### 4- Une Convention de mise à disposition d'un local à l'association « les zaint'fre-gantables » a été signée.

#### 5- Révision des tarifs communaux pour l'année 2025

Mise en place d'un tarif pour l'utilisation du gaz et des réchauds par les associations extérieures à la commune lors des locations à l'espace multifonctions. Pas de modification pour les autres tarifs.

#### 6- Demandes de subventions

- Troisième et dernière tranche de l'aménagement du bourg : Sur une dépense HT de 200 000€, des demandes de subventions vont être sollicitées : DETR : 80 000€ - DSIL (partie mobilité) : 19 440€ - Département Pacte 2030 Volet 1 : 54 080 € 2- CLCL (Fond de concours - partie mobilité) : 6 480 €
- Mise aux normes électriques, sécurisation alarme et accès sécurité mairie, espace multifonctions et bâtiments du terrain de football de Saint-Frégant. Ces installations seront équipées de LEDs. Dépense prévisionnelle HT d'un montant de 5 307 €, demande de la DSIL de 4 245€.



• Travaux de réfection de la voirie communale : Dépense prévisionnelle HT : 17178.72 €, demande de subvention auprès du Département Finistère, pacte 2030 : 13 742 €

### **7- Modification du tableau des emplois**

Augmentation du temps de travail d'un poste permanent d'adjoint technique polyvalent à temps non-complet, de 16 h à 17 h 30, à compter du départ en retraite de l'agent actuellement en place.

### **8- Contrat de prévoyance du personnel communal**

Adhésion à la convention de participation « prévoyance » proposée par le centre de gestion du Finistère pour une durée de 6 ans et participation au financement des cotisations des agents, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

### **9/10/11/12- Signature de différentes conventions**

- avenant à la convention d'Instruction des autorisations du droit des sols pour les communes du territoire de la Communauté Lesneven Côte des Légendes, du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 30 juin 2025.
- convention d'utilisation des services Mégalis 2025-2029 afin de disposer du bouquet de services numériques mutualisé.
- convention de mise à disposition de matériel avec la Communauté Lesneven Côte des Légendes
- convention de mise à disposition « ribin de l'imaginaire, l'œil de St Gwénolé » permettant à la commune de conserver l'œuvre.

### **13- Mise en place du dispositif « argent de poche »**

Les bénéficiaires du projet sont les jeunes de la commune de Saint-Frégant, âgé(e)s de 14 à 17 ans inclus. Les chantiers seront réalisés pendant les vacances scolaires et limités à 20 jours maximum (consécutifs ou non) pendant les vacances estivales ou 10 jours pendant les autres vacances scolaires. Chaque jeune peut participer à un ou plusieurs chantiers à raison de 33 jours/an maximum. Ce dispositif sera instauré à partir de 2025. La gratification est fixée à 15 € par jeune et par chantier de 3h30 dont 30 minutes de pause.

### **14- Présentation des rapports d'activités 2023 de la Communauté Lesneven Côte des Légendes**

### **15- Révision des bases fiscales des locaux d'habitations**

Dans le cadre d'un groupement de commandes de la communauté de communes, un travail sera effectué pour :

- L'amélioration de l'équité fiscale,
- L'optimisation des ressources fiscales des communes et de l'EPCI par leur produit de taxe foncière et de taxe d'habitation (TH sur les résidences secondaires et locations de courte durée),
- L'anticipation de la révision des valeurs locatives des locaux d'habitations prévue effective pour 2026,
- Une fiabilisation des données relatives à l'occupation ou à l'état de certains bâtis.

#### Les Pistes traitées :

- Logements injustement classés en « insalubres »
- Logements « fiscalement » dépourvus de chauffage
- Piscines non déclarées
- Résidences secondaires et locations courte durée déclarées « vacantes » à tort.

### **16- Désignation d'un référent communal**

chargé de lutter contre les espèces animales et végétales dont la prolifération menace la santé : **Patrick JAFFRES**

### **17- Désignation d'un élu référent**

pour le réseau élus pour agir en Bretagne : **Agnès SALAUN**

### **18- Solidarité avec Mayotte**

En solidarité avec la population de Mayotte durement touchée par le cyclone Chido, une subvention exceptionnelle a été votée pour un montant de 870 €, soit 1 euro par habitant.

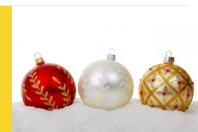
### **19- Plusieurs motions ont été signées :**

- protection des élus locaux dans l'exercice de leurs fonctions,
- FDSEA/JA29, motion MERCOSUR, non à la fragilisation du monde rural et de ses éleveurs,
- appel pour dire « non aux exécutions en Iran »

### **20- Informations diverses :**

- Labellisation VILLE PRUDENTE : La commune de Saint-Frégant a reçu la labellisation « ville prudente » lors du congrès des maires et deux cœurs lui ont été attribués. La cérémonie de remise des panneaux « Ville Prudente » est prévue le 25 février 2025 au siège de Groupama à Rennes.
- Broyage des sapins de Noël : La commune de St Frégant est associée pour 2024 à l'opération proposée par la CLCL. Les habitants pourront déposer leurs sapins de Noël à Saint-Frégant comme l'an passé, près du local technique.
- Recensement population 2025 : Les agents recenseurs ont été recrutés. Il s'agit de Mmes Isabelle DELATTRE et Magali LE FLOCH.
- Les élections municipales se dérouleront en mars 2026.
- AXA : Le renouvellement du protocole santé a été acté pour 2025.

## **Le coin des associations**



**Club des Manoirs :** Etant donnée la proximité immédiate des fêtes de Noël et du Jour de l'an, le Club des Manoirs ne sera pas ouvert le jeudi 26 décembre 2024 ainsi que le jeudi 2 janvier 2025. Les activités du Club reprendront le jeudi 9 janvier avec le partage de la galette des rois. Ce sera également l'occasion pour chacun de renouveler l'adhésion au Club en réglant la cotisation pour l'année 2025 (35€). Merci beaucoup pour votre collaboration. Joyeux Noël et Belle et heureuse année 2025 à vous et à vos familles.

# La paroisse

## Ar barrez

### Infos paroissiales de la CCL de la Côte des Légendes

**Samedi 28 décembre** messe à 18h à Lesneven.

**Dimanche 29 décembre** messe à 10h30 à St Frégant.

**Mercredi 1<sup>er</sup> Janvier 2025** messe à 11h au Folgoët.

**Dimanche 5 janvier** messe à 10h30 à Goulven

**Messe** le mardi à 9h15 à Brignogan.

**Paroisse Notre Dame du Folgoët-Abers-Côte des légendes.**

**Dimanche 5 janvier 2025 Kig ha Farz** annuel de l'Hospitalité Notre Dame de Lourdes à Ploudaniel, espace Brocéliande à partir de 12h (service des repas à emporter à partir de 11h30). Réservations au 06 59 69 21 21 (02 98 68 22 76).

## INSTALLATION D'UN PANNEAU STOP

Depuis la semaine dernière, un nouveau panneau stop a été installé aux croisements de TY SOUL et de l'impasse de



## RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE SAINT-FREGANT

CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement du 21/11/2024)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés (affichage détaillé en mairie).

## DECLARATION D'URBANISME

Mme LE GUEN DELHOM Emmanuelle 80 KERADENNEC : installation de 12 panneaux photovoltaïque sur rampants EST et OUEST.

M. CABON Thomas 60 RAVELIN : réhabilitation d'une maison existante, comprenant une réfection et une surélévation partielle des murs. Rajout d'un étage sur la partie annexe.

## Emploi Implij

### FRANCE SERVICES - MAISON DE L'EMPLOI

Atelier **VISA NUMERIQUE BRETAGNE** pour apprendre les bases de l'ordinateur : à partir du 9 janvier 2025, les jeudis et vendredis de 10h à 12h, pendant 5 semaines.

Gratuit et ouvert à tous, sur inscription à la Maison de l'Emploi/France services au 02.98.21.13.14.

**NB : FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAISON DE L'EMPLOI/FRANCE SERVICES LE MARDI 31 décembre APRES-MIDI.**

## ENERGENCE RECRUTE

Un(e) chargé(e) de sensibilisation sur les économies d'eau, pour animer des ateliers de sensibilisation à la transition énergétique, co-organiser des événements...en milieu scolaire, lors de manifestations grand public ou en entreprise. Bac+2 ou +3 avec des connaissances sur l'énergie, la transition et le changement climatique. CDI 35h, basé à Brest. Candidature pour le 12 janvier 2025 à

[vincent.manach@energence.bzh](mailto:vincent.manach@energence.bzh)

# Communauté Lesneven côte des légendes

## Kumuniezh Lesneven aod ar mojennoù

### À LA UNE

En cette période de fin d'année, la CLCL souhaite de très belles fêtes à tous ses habitants ainsi qu'à tous ses visiteurs de passage sur notre territoire légendaire

### Opération sapin malin : à compter du 26 décembre 2024

À l'occasion des vacances de Noël, certains services de la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) adaptent leurs horaires et jours d'ouverture.

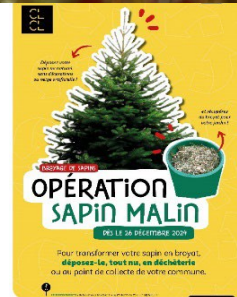
À partir du 26 décembre 2024, venez déposer votre sapin naturel, dépourvu de décorations, neige artificielle, support et sac, dans la zone délimitée à la déchèterie de Gouerven à Lesneven. D'autres espaces de dépôt devraient également ouvrir sur les communes du territoire. Renseignez-vous auprès de vos mairies pour connaître l'ouverture des lieux de dépôt et la date du broyage. *Ambassadrice du tri et maître composteur* : 02 98 21 05 05 ; [tri@clcl.bzh](mailto:tri@clcl.bzh)

### Facturation : Délai de paiement repoussé au 15/01/25

Les foyers du territoire vont prochainement recevoir leur facture de redevance des déchets concernant le second semestre 2024. En raison d'un retard dans la facturation, la date limite de paiement de cette facture est **reportée au 15 janvier 2025** et non plus au 23 décembre 2024 comme initialement indiqué.

Vous souhaitez mettre en place le paiement par prélèvement automatique ? Téléchargez la demande sur le site web de la CLCL (<https://urlz.fr/raAZ>) ou rendez-vous à l'accueil de l'Hôtel communautaire avec un RIB. *Pour le prélèvement du second semestre 2025 avant le 20 mai 2025.*

**Contact** : Service déchets au 02 98 21 87 88 ou à [dechets@clcl.bzh](mailto:dechets@clcl.bzh)



## Vie associative

### Lancement de la campagne 2025 du FDVA

Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) est un dispositif financier de l'Etat de soutien au développement de la vie associative avec des priorités de financement. Il se décline plusieurs modalités de financement distinctes. Ce financement s'adresse essentiellement aux petites et moyennes associations, tous secteurs confondus. Il comporte deux axes : Axe 1 « Fonctionnement » : soutien global au projet associatif Axe 2 « Innovation » : nouveaux projets innovants

La demande de subvention est à compléter en ligne via : [www.lecompteasso.associations.gouv.fr](http://www.lecompteasso.associations.gouv.fr)

Il est recommandé de ne pas attendre les derniers jours avant de déposer votre demande.

Date limite de retour des dossiers de demande de soutien : Jeudi 6 février 2025 à midi

Informations sur la campagne :

SDJES Finistère : <https://www.tibaymoz.fr/e1/d8/fdva>

DRAJES Bretagne : <https://www.ac-rennes.fr/fdva>

## CONSEIL CLIMAT

### Bien choisir et utiliser son bois

Veillez à brûler du bois bien sec, présentant un taux d'humidité inférieur à 23 %. Utilisez de préférence des bûches fendues, avec le moins d'écorce possible. Enfin, ne brûlez pas de bois traités (vieux meubles, agglomérés, etc.) qui dégagent des polluants très nocifs lorsqu'ils sont brûlés.

Pour toute information, vous pouvez contacter Tinergie, le service public local de la rénovation énergétique du Pays de Brest au 02 98 33 20 09.



## Annonces

### Traou a bep seurt

> Vente de légumes au BDC les samedis de 9h à 12h

> Lesneven. Kafé Brezhoneg. Mercredi 8/01/25 - 15h à l'Atelier. Thème : Amnesty International par Joëlle Perrot. Ouvert à tous, bretonnants confirmés ou apprenants. 09.83.22.42.96

> Portes ouvertes du Collège A. De St Exupéry Lesneven - Vendredi 17 janvier 2025 de 17h à 19h45.

> Un groupe de bénévoles du Centre organise des **ateliers de cuisine participative pour les adultes**. Les cuisiniers s'y retrouvent 1 fois / mois pour échanger des recettes, cuisiner ensemble et partager le repas confectionné. Convivialité, sourire et bonne humeur sont au menu. A la demande de plusieurs jeunes, les bénévoles envisagent de mettre en place un atelier similaire à destination des adolescents. Celui-ci aurait lieu un vendredi soir par mois. Une réunion de concertation aura lieu le **Vendredi 10 janvier 2025 à 16h30 au Centre Socioculturel de Lesneven** afin de réunir les adolescents intéressés et construire le projet ensemble.

### MBSR : Stress, ALD, émotions, douleurs... calme intérieur, clarté d'esprit...

1ère fois dans le Pays de Brest, un programme « MBSR » de prévention santé, en 8 semaines sera proposé à Lesneven le vendredi à partir du 31 janvier, par l'association re-sentir, une opportunité à saisir. Pour être accompagné et prendre soin de soi, découvrez la pratique de la méditation au service de la santé (validé par de nombreuses recherches scientifiques, reconnu par l'ARS et le Ministère de la Santé). Séance info : **vendredi 17 janvier à 10h** salle tournesol à la maison d'accueil. Renseignements/Inscriptions : [www.re-sentir.fr](http://www.re-sentir.fr) - 06 75 71 89 36

## Agenda

### War ho teiziataer

**PLOUDANIEL**  
SALLE BROCELIANDE

**Dimanche 5 JANVIER 2025**

**KIG HA FARZ**

à partir de 12 h 30

Adultes : 14 €  
Enfants : 8 €  
Emporté : 12 €  
Apportez vos récipients  
Boisson non comprise

Organisé par  
l'Hospitalité Diocésaine  
Notre Dame de Lourdes

Renseignements :  
06 15 91 46 04 - 06 20 90 84 47

Groupama

**ATELIER PRODUITS FAIT MAISON**

**LUNDI 6 JANVIER 2024**  
20H-22H

ECOLE ST JEANNE D'ARC - GUISSÉNY  
15€ LA SÉANCE, VOUS REPARTEZ  
AVEC VOS PRODUITS !

BAUME RÉPARATEUR POUR  
LES PIEDS  
CRÈME CITRONNÉE RÉPARATRICE  
POUR LES MAINS  
BAUME RESPIRATOIRE

INSCRIPTIONS : [ACCUEIL@FAMILLESRURALESGUISSENY.FR](mailto:ACCUEIL@FAMILLESRURALESGUISSENY.FR)

**PROCHAINE PARUTION LE //2024**  
**Dépôt des articles pour Le / à 10h00**

PRODUCTION & EDITION

Maire-120 le bourg -29260

SAINT-FREGANT

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Cécile Galliou, Maire

DEPOT LEGAL

//2024

DATE DE PARUTION DU PRESENT N°

//2024

NOMBRE D'IMPRESSION

80 exemplaires